

## Séance du 28 Janvier 2015

---

L'An Deux Mil Quinze, le vingt-huit Janvier à Dix Huit Heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis en mairie du Breil-sur-Mérize, siège du syndicat, sous la présidence de M. HUBERT Jean-Paul, Président.

### Etaient Présents:

Le Breil-sur-Merize : MM. HUBERT Jean-Paul, DESCHOOLMEESTER Denis  
Thorigné-sur-Dué : MM. PLAIS Claude, LECOMTE Jean-Claude,  
Ardenay-sur-Merize : MM. PIGNE André, LOUISE Benoit,  
Nuillé-le-Jalais : MM. TELLIER Roland, OLIVEIRA Charles,  
Soulitré : MME DROUINEAU Catherine,  
Surfonds : M. JACK Michel,  
Volnay : M. FAUQUE Frédérick,  
Montfort le Gesnois : M. MAUCOURT Christian,  
Saint-Mars-la-Brière : MME CHATEAU Françoise,  
Connerré : M. PASTEAU Didier.

**Excusés** : MM. PARMENTIER Christophe (pouvoir à DESCHOOLMEESTER Denis), BOULAY Dany (procuration à CHATEAU Françoise), DUTERTRE Alain (procuration à JACK Michel).

**Absents** : MMES GIFFRAIN Catherine, JEUSSET Marie-Odile, MM. BUON Maurice, DUPONT François.

**Invités** : Mme PAYEN Laëtitia (secrétaire), Mme GOUSSET Jocelyne (receveur du syndicat), M. DIVARET Patrice (Assistant à Maître d'Ouvrage)

**Secrétaire de séance** : M. DESCHOOLMEESTER Denis

---

Il n'est pas fait d'observations sur le précédent compte-rendu

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après avoir rappelé les principes d'un budget, Mme Gousset présente aux membres du conseil le compte administratif. Elle précise l'équilibre des opérations d'ordres liés aux amortissements (RF 777/042 – DI 139/040) et aux opérations de TVA (DI *paiement TTC – montant de la TVA récupération directe auprès du fermier* DI 276/041–RI 231/041 – RI 2762/27.

Sous la présidence de M. Jean-Claude LECOMTE, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2014 proposé par le Président, Jean-Paul HUBERT.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Le Comité Syndical, après avoir pris acte du compte de gestion de l'exercice 2014 élaboré par le receveur du syndicat, considérant que ce document n'appelle aucune observation ni réserve, l'accepte.

### **BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES**

Le Comité Syndical n'ayant pas acquis ou vendu de terrains au titre de l'année 2014, approuve le bilan.

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014**

Le Comité Syndical, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 :

#### Section Investissement

dépenses réalisées	813 397.16 €
recettes réalisées	1 318 358.16 €
résultat de l'exercice	504 961.00 €
résultat de clôture de l'ex.précédent	- 261 078.70 €
RESULTAT DE CLOTURE (sans RAR)	243 882.30 €
Restes à réaliser	- 584 043.88 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 340 161.58 €

#### Section d'Exploitation

dépenses réalisées	57 142.95 €
recettes réalisées	177 442.20 €
résultat de l'exercice	120 299.25 €
résultat de clôture de l'ex.précédent	378 263.24 €
RESULTAT GLOBAL	498 562.49 €

et après délibération, décide d'affecter la somme de  
340 161.48 € au 1068 en section d'investissement,  
243 882.40 € au résultat reporté d'investissement R 001,  
158 400.91 € au résultat reporté de fonctionnement R 002.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

A l'unanimité, le Comité Syndical vote les crédits nécessaires

#### Section investissement

Dépenses : 1 181 370 €

Recettes : 1 181 370 €

#### Section d'exploitation

Dépenses : 331 426 €

Recettes : 331 426 €.

### **DELEGATION DU CONSEIL SYNDICAL AU PRESIDENT**

En vertu de la délégation du conseil syndical au président en date du 5 novembre 2014, le président informe le conseil que la société SAFEGE, entreprise la mieux disante, a été retenue pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation des sites, pour un montant de 6 980 € HT.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Les travaux de renouvellement seront terminés pour le 25 février 2015.

Le président précise aux membres du conseil avoir transmis les remarques du conseil syndical, du bureau et de la société VEOLIA à la société R'LAN, en vue de la rédaction de la convention pour la pose d'une antenne radio sur le réservoir de Montifaault.

Il précise l'état actuel des négociations. Un mail du SIAEP sera envoyé aux communes afin de leur demander si ces dernières ainsi que leurs écoles seraient intéressés pour bénéficier d'un abonnement de la part de R'LAN. Cet élément servira de base à la négociation.

De plus, il sera demandé à la société leur limite d'émission afin de demander que des relais soient installés pour que certaines communes notamment Ardenay-sur-Merize et Surfonds puisse être desservi par internet.

Le président est toujours en attente des tarifs proposés par la société SFR sur les syndicats voisins.

Concernant la demande de raccordement de Mr Heulin, un rendez-vous sera programmé prochainement entre le président du SIAEP du JALAIS, le Maire de Saint-Mars-la-Brière, Mr Divaret. et Mr DELABROY (Véolia).

Le président remercie Mme Gousset pour sa disponibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le Président,



M.HUBERT invite les membres présents à la dégustation de la galette.